

2022

Assemblée Générale Ordinaire



Le 18 février
2023

Table des matières

Rapport Moral	3
Reprise des activités.....	3
Points d'attention	3
Conclusion.....	4
Rapport d'activités	5
Statistiques.....	5
Les écoles françaises de vélo	6
Registre des CR décisionnels	8
Rapport financier 2022 :	10
Compte de Résultat :	10
Analyse du compte de résultat :	10
Ventilation par action de nos Charges et Recettes :	10
Ventilation de la provenance de nos Produits :	11
Les Contributions arrêté au 31/12/2022 :	12
Situation du patrimoine, Bilan au 31/12/2022 :	12
Annexe 1 : Le Compte de Résultat arrêté au 31/12/2022.....	13
Annexe 2 : Le Bilan arrêté au 31/12/2022	16
Annexe 3 : Budget Prévisionnel 2023	16
.....	19
Rapport des vérificateurs aux comptes	20
Rapport de la commission jeunes	21
Les créations d'écoles en 2022.....	21
Les activités réalisées en faveur des EFV en 2022.....	21
Les activités programmées en faveur des EFV en 2023	21
Rapport de la commission régionale de formation	22
Rapport de la commission séjours	23
Rapport de la commission féminines	25
Compte rendu sur les actions de communication.....	26
Rapport Commission Sécurité	30
Rapport du Comité départemental des Alpes de Haute Provence.....	31
Rapport du Comité départemental des Hautes Alpes	32
Rapport du Comité départemental des Alpes Maritimes	33
LES CLUBS ET LES EFFECTIFS.....	33

LES REUNIONS.....	33
LES MANIFESTATIONS	33
LES SEJOURS.....	34
LA PROMOTION DU CYCLOTOURISME.....	34
LA SECURITE	34
Rapport du Comité départemental des Bouches du Rhône	35
Rapport du Comité départemental du Var.....	37
Rapport du Comité départemental du Vaucluse.....	41
Annexe 1 - Convocation.....	44
Annexe 2 - Formulaire pour question écrite	44
Annexe 3 - Formulaire candidature.....	45

Rapport Moral

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Reprise des activités

En 2022, les restrictions inhérentes à la pandémie du Covid se sont estompées permettant ainsi une relance de l'activité et des organisations sportives au sein de nos structures et ce pour le plus grand plaisir de nos licencié(e)s. Certes le nombre d'organisation reste en deçà des chiffres précédemment connus, mais la reprise se confirme, les nombreuses manifestations inscrites au calendrier 2023 en attestent.

Toutefois, il faut espérer que la dégradation du pouvoir d'achat ne vienne pas fragiliser les situations financières de nos clubs.

La recherche de nouveaux moyens de financement est désormais une priorité pour garantir les ressources financières au-delà des traditionnelles subventions locales. C'est dans cette objectif que j'invite les clubs à solliciter des aides d'état via l'Agence Nationale du Sport (ANS) ou le "Fonds de développement de la vie associative" (FDV). Ces deux dispositifs étant trop peu sollicités par une grande majorité des clubs qui se privent ainsi de ressources nécessaires à tout plan de développement de l'activité.

Dans ce cadre, le comité régional vous a proposé une formation de dirigeant le 22 janvier 2023 au CREPS d'Aix en Provence avec ce premier objectif en particulier, mais également pour aider les nouvelles équipes dirigeantes à mieux connaître les moyens et outils de notre fédération.

Sur un plan sportif le comité régional souhaite relancer la dynamique des échanges entre les clubs tant sur le plan intra départemental qu'extra départementale en valorisant à la fois les clubs organisateurs de manifestations et la participation active des clubs à ces organisations. A ces fins, le Comité régional Provence Alpes Côte d'Azur vous invite à concourir au Challenge Sud®

Le sport Santé, l'accueil des personnes en situation de handicap sont autant de sujet qui demeurent à l'état de quasi friche par manque de ressources dédiées au sein du Comité régional. Je ne peux qu'amèrement le regretter.

Points d'attention

Le renouvellement de nos équipes dirigeantes reste la priorité première quel que soit le niveau d'organisation de notre fédération. Trop de postes restent vacants dans nos structures au risque de fragiliser celles-ci à moyen terme.

Il est de ma responsabilité de vous alerter sur le manque de robustesse de notre comité régional

L'accueil de nouveau public, la diversification des pratiques, la nécessaire adaptations de nos offres vis-à-vis du grand public passe par des dispositifs comme la création d'école du vélo, l'utilisation des "conventions accueil" trop peu utilisées chez nous, et l'intégration de féminines dans nos structures dirigeantes.

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un outil de promotion de nos activités au sein du monde de l'éducation nationale. Il offre l'opportunité d'une reconnaissance du savoir-faire de nos clubs, sachons saisir cette opportunité.

Le rôle sociétal du Sport n'est plus à démontrer. Il est notre atout.

Aussi, Il est important de valoriser les comportements en faveur du développement durable, mais également de s'engager dans des actions de lutte contre les violences dans le sport, de soutenir les initiatives en faveur des personnes en situation de handicap, le tout dans une logique de responsabilité sociétale.

Conclusion

Je ne peux terminer ce rapport moral sans évoquer le soutien financier de notre fédération, de l'état au travers au travers de l'Agence Nationale du Sport (ANS), de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur en remerciant chacune d'elles.

Enfin, pour clore ce chapitre je vous annonce de l'abandon progressif de l'acronyme PACA en faveur de la dénomination Sud.

Je remercie l'ensemble des membres du comité directeur qui m'ont aidé dans ma mission avec une pensée particulière pour notre ami Gilles Guignard, délégué régional Tourisme Séjours qui malgré de gros soucis de santé a pleinement rempli sa mission.

Je vous souhaite Mme la Présidente, Mr le Président une belle année cyclotouristique.

Mario BELLINI
Président COREG PACA



Rapport d'activités

Statistiques

Evolution du nombre de licencié(e)s



A fin décembre 2022,

Le nombre de licences en Provence Alpes Côte d'Azur était de 7390 pour

7184 en 2021

7140 en 2020

7502 en 2019

7501 en 2018,

7511 en 2017,

7428 en 2016*,

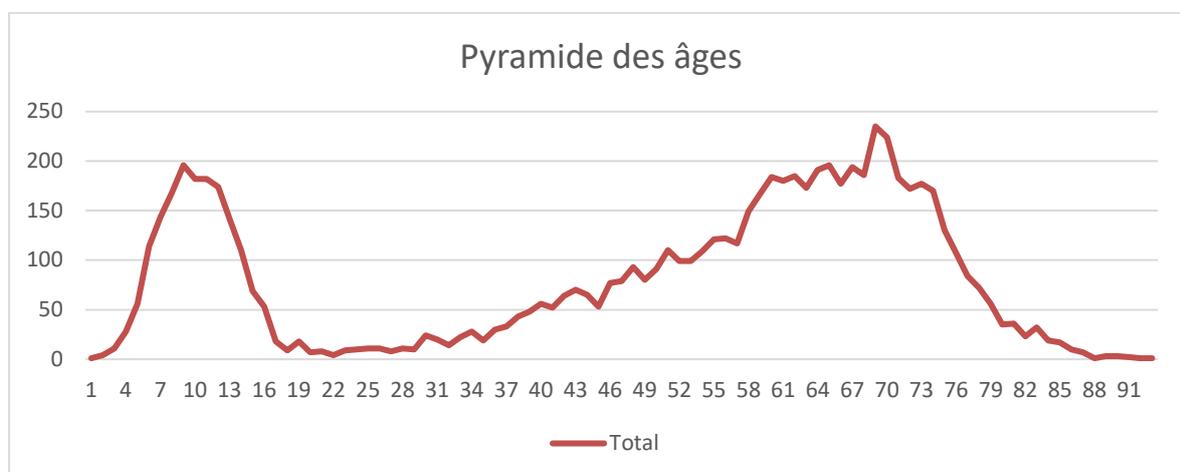
7470 en 2015,

Soit une **progression des effectifs de 3.5%**

Répartition par tranche d'âge

		-18A	+18A	TOTAL
12 -	Homme	1475	4838	6313
	Femme	161	916	1077
	Total	1636	5754	7390
Total		1636	5754	7390

Pyramide des âges



Evolution du nombre de clubs

Le nombre de clubs est passé de 197 en 2017 à 172 en 2022 soit **une baisse de 12,7%**. Avec toutefois un **ralentissement de la baisse du nombre des club par rapport aux trois dernières années.**

Saison	Nombre clubs	Evolution en % / N-1
2022	172	-2%
2021	176	-6%
2020	187	-4%
2019	194	-2%
2018	198	1%
2017	197	

Répartition des effectifs 2022 par discipline et par sexe

Discipline	Total	%	Homme	Femme
Gravel + Route	19	0,3%	17	2
Route + VTT / VTC + Gravel	1080	15,1%	948	132
Gravel + VTT / VTC	13	0,2%	10	3
Route	2053	28,6%	1713	340
Route + VTT / VTC	2060	28,7%	1728	332
VTT / VTC	1946	27,1%	1719	227
Total	7171	100%	6135	1036

Les écoles françaises de vélo

Le nombre des EFV est de 32 (+3) avec une progression du nombre des licences de +32 % ainsi réparti :

Répartition par Codep	Effectif 2019	Effectif 2020	Effectif 2021	Effectif 2022	Variation N-1
004 - CODEP ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (1)	25	17	40	44	10%
013 - CODEP BOUCHES-DU-RHONE (8)	158	111	251	264	1.2%
083 - CODEP VAR (17)	604	578	792	880	11%
084 - CODEP VAUCLUSE (6)	260	275	198	316	59%
Total général	1047	971	1281	1504	17%

Répartition par Codep	Nombre d'EFV
004 - CODEP ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	1
013 - CODEP BOUCHES-DU-RHONE	8
083 - CODEP VAR	17
084 - CODEP VAUCLUSE	6
Total général	32

Registre des CR décisionnels

Les principales décisions sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date de la Réunion	Document	Thème	Proposition	Résultat du vote en séance	Décision	Date d'effet
18/10/2022	Circuit itinérant "le tour du Var" (première organisation)	Demande de dédommagement pour non-respect de la qualité de l'hébergement des deux premières nuits	Le comité directeur décide de faire un geste commercial de 30 euros pour chaque participant	Approuvé à la majorité des présents (1 abstention).	Applicable	18/10/2022
18/10/2022	Fonctionnement CD CoReg Paca	Achat d'un ordinateur pour le président	Le comité directeur décide de l'achat d'un ordinateur pour le Président	Approuvé à l'unanimité des présents	Applicable	18/10/2022
18/10/2022	Situation comptable et comptes de résultats	"Toutes et tous à Paris 2024" et Concours Européen d'éducation routière à Paris en 2024	Constitution d'une réserve financière de 8 000 euros sur 2 ans	Approuvé à l'unanimité des présents	Applicable	18/10/2022
23/08/2022	Fonctionnement CD CoReg Paca	Remplacement de l'ordinateur de la commission formation.	Le comité directeur décide de sa participation à hauteur de 1/3 du coût total, 1/3 à la charge du CoDep 83, 1/3 restant à la charge de Philippe Greffe.	Approuvé à l'unanimité des présents	Applicable	23/08/2022
02/03/2022	Matériel pédagogique pour la commission formation	Achat d'un dispositif interactif "Quizz-Box	Ce dispositif permet notamment aux stagiaires de répondre individuellement à un questionnaire, sondage élaboré à partir d'un document interne sur Powerpoint. L'exploitation direct des résultats (classement, traçabilité, progression) est l'atout majeur et permet un gain de temps appréciable.	Approuvé à la majorité des présents	Applicable	02/03/2022

Le comité directeur s'est réuni par visio-conférence à cinq occasions :

- Le mercredi 12 janvier 2022 ;
- Le mercredi 02 mars 2022 ;
- Le mardi 23 août 2022 ;
- Le mardi 12 octobre 2022 ;
- Le mardi 22 novembre 2022.

Le compte-rendu détaillé de chacune de ces réunions est disponible sur demande auprès du secrétariat du comité régional : Secrétaire PACA paca-secretaire@ffvelo.fr

Les activités pilotées par les commissions sont détaillées plus loin dans ce bulletin transmis par voie électronique aux clubs avant ouverture du scrutin.

La secrétaire
Cécile Coste



Le président
Mario Bellini



Rapport financier 2022 :

Compte de Résultat :

Avec un montant de recette de **101 384,72 €** et un montant de charge de **102 252,82 €**, le compte de résultat arrêté au 31/12/2022 affiche un solde négatif à hauteur de **-868,10 €**.

Ce résultat s'explique par un volume de dépenses significatif lié à la reprise des activités au sortir de la crise sanitaire mondiale de la Covid-19.

Toutes les réunions du Comité directeur ont été réalisées par visio conférence permettant une maîtrise de frais de location de salles, d'indemnités de déplacement, et de restauration.

La relance des séjours s'est caractérisée par une moindre participation au premier séjour d'Alsace et une perte assumée de **-984.92 €**. Les séjours « Vallée de l'Ubaye » et Tour du Var » présentent un solde positif de **2 440,68 €**

Pour rappel, nous vous avons présenté lors de l'AG de 2021, un budget prévisionnel 2022 de **128 290 €** en tenant compte des trois séjours en projet.

Analyse du compte de résultat :

Ventilation par action de nos Charges et Recettes :

Nos charges d'un montant global de **128 041,42 €** représente **99.8%** du budget prévisionnel 2022

Nos recettes d'un montant global de **127 173,32 €** représente **99.1%** du budget prévisionnel 2022

Ces résultats prouvent la bonne maîtrise des dépenses et une bonne estimation des recettes.

Nos charges et recettes pour chaque action se répartissent de la manière suivante :

- **Le fonctionnement** représente 18 % de nos charges (23 285.48€) pour 49% en 2021. La part réservée aux AG CoReg et FFCT représente 18 % de nos dépenses de fonctionnement avec 4 188.86 €. Les coûts d'entretien et réparation du minibus d'un montant de 2 563.76 € représente 11 % des frais de fonctionnement.

Action / Libellé	Dépense		Recette		Solde
Fonctionnement Total :	23 285,48 €	18%	23 493,38 €	18%	207,90 €

- **La Formation** des adhérents représente 8 % de nos charges (10 471.35 €) pour (7 242.25 € en 2021).
- **L'équipe Technique régionale** : 25% des dépenses de formation (2646.12 €) en hausse par rapport à 2021 (1 013,90 €).

Formation Total :	10 471,35 €	8%	11 416,45 €	9%	945,10 €
- Formation Encadrement Total :	6 875,42 €	66%	7 625,42 €	67%	750,00 €
- Formation Technique Total :	602,91 €	6%	798,01 €	7%	195,10 €
- ETR	2 646,12 €	25%	2 646,12 €	23%	0,00 €

- Les Jeunes affichent 44% de nos charges (56 658,01 €) dont 90% pour la participation à la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes, 8% pour le Challenge Paca des EFV (4 761,07€) et 1% pour le critérium régional VTT.

Action / Libellé	Dépense		Recette		Solde
Jeunesse Total :	56 658,01 €	44%	52 338,19 €	41%	-4 319,82 €
- SNEJ 2022	51 138,19 €	90%	51 138,19 €		0,00 €
- Critériums 2022	758,75 €	1%	1 200,00 €		441,25 €
- Ecoles Cyclo	4 761,07 €	8%	0,00 €		-4 761,07 €

- Les séjours 2022 présente un solde positif de 1874.27€ en retrait par rapport à 2021 (3 577.62 €)

Action / Libellé	Dépense		Recette		Solde
Tourisme Total :	30 994,43 €	24%	32 868,70 €	26%	1 874,27 €

- Les Féminines..... 4% de nos charges (5382.15 €), correspondant au coût du séjour.

Action / Libellé	Dépense		Recette		Solde
Féminines Total :	5 382,15 €	4%	5 806,60 €	5%	424,45 €

- Lutte contre la discrimination et la violence dans le sport 2022

Action / Libellé	Dépense		Recette		Solde
Lutte contre la discrimination et la violence dans le sport 2022	1 170,00 €	1%	1 170,00 €	1%	

Ventilation de la provenance de nos Produits :

Nos recettes d'un montant global de **127 173,32 €** proviennent principalement :

PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	0,00 €		0,00 €
Ventes de biens et services	53 722,00 €	53%	218,72 € 1%
Produits de tiers financeurs	18 005,58 €	18%	8 240,44 € 24%
Concours publics et subventions d'exploitation	7 000,00 €		7 790,00 €
- Etat	3 000,00 €		3 790,00 €
- Région(s)	4 000,00 €		4 000,00 €
Ressources liées à la générosité du public	0,00 €		450,44 €
- Mécénats	0,00 €		450,44 €
Contributions financières	11 005,58 €		0,00 €
Autres produits	29 542,94 €	29%	25 479,79 € 75%
Total I	101 270,52 €	100%	33 938,95 € 100%

Les Contributions arrêté au 31/12/2022 :

86- Emplois des contributions volontaires en nature	25 788,60 €	87 - Contributions volontaires en nature	25 788,60 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3 066,60 €	Prestations en nature	3 066,60 €
Personnel bénévole	22 722,00 €	Bénévolat	22 722,00 €

Les contributions des bénévoles ont été évaluées à **22 722.00 €**, représentant **1365** heures, correspondant à la valorisation des heures de bénévolat liées aux différentes réunions du comité directeur et des heures estimées du travail du Président, du secrétaire, du trésorier et des responsables des commissions.

Situation du patrimoine, Bilan au 31/12/2022 :

Le Bilan de l'Association au 31/12/2022, s'élève à **80 321,77 €** en diminution par rapport à l'année dernière bilan qui s'élevait à **82 589,87 €**, (-2268.10 €).

Notre actif :

Il est essentiellement constitué de disponibilités gérées au Crédit Mutuel Agence de Carpentras sur deux comptes (un compte courant et un compte d'épargne) pour un montant de **80 321,77 €**.

Notre Passif :

Il se compose majoritairement de :

- Nos fonds propres : **80 321,77 €€**

Annexe 1 : Le Compte de Résultat arrêté au 31/12/2022



COMPTE DE RESULTAT SAISON 2022

du 01/01/2022 au 31/12/2022

13/01/2023

Compte de résultat	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	0,00 €	0,00 €
Ventes de biens et services	53 722,00 €	218,72 €
Ventes de biens	0,00 €	0,00 €
Ventes de prestations de service	53 722,00 €	218,72 €
- dont parrainages	0,00 €	0,00 €
Produits de tiers financeurs	18 005,58 €	8 240,44 €
Concours publics et subventions d'exploitation	7 000,00 €	7 790,00 €
- Etat	3 000,00 €	3 790,00 €
- Région(s)	4 000,00 €	4 000,00 €
- Département(s)	0,00 €	0,00 €
- Commune(s)	0,00 €	0,00 €
- Subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	0,00 €
- Organismes sociaux	0,00 €	0,00 €
- Fonds européens	0,00 €	0,00 €
- ASP	0,00 €	0,00 €
Ressources liées à la générosité du public	0,00 €	450,44 €
- Mécénats	0,00 €	450,44 €
Contributions financières	11 005,58 €	0,00 €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Autres produits	29 542,94 €	25 479,79 €
Total I	101 270,52 €	33 938,95 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	822,34 €	0,00 €
Autres achats et charges externes	71 109,74 €	25 017,98 €

Achat	48 353,13 €	13 849,19 €
- Achats d'études et de prestations de services	36 941,13 €	4 170,00 €
- Achats non stockés de matières et de fournitures	5 688,48 €	3 515,63 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 989,63 €	755,69 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 733,89 €	5 407,87 €
- Autres fournitures	0,00 €	0,00 €
Services extérieurs	13 652,64 €	6 596,51 €
- Sous traitance générale	0,00 €	0,00 €
- Locations	9 484,50 €	1 372,40 €
- Entretien et réparation	2 698,21 €	2 784,02 €
- Assurance	1 235,21 €	1 064,16 €
- Documentation	234,72 €	1 375,93 €
- Divers	0,00 €	0,00 €
Autres services extérieurs	9 103,97 €	4 572,28 €
- Rémunération intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €
- Publicité, publication	366,47 €	200,97 €
- Déplacements, missions	8 394,33 €	3 841,13 €
- Frais postaux et de télécommunications	155,61 €	304,63 €
- Services bancaires, autres	187,56 €	225,55 €
Aides financières	4 579,00 €	5 825,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés	30,00 €	0,00 €
Salaires et traitements	0,00 €	0,00 €
Charges sociales	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0,00 €	0,00 €
Autres charges	25 711,74 €	1 256,49 €
Autres charges de gestion courante	25 657,74 €	1 256,49 €
Autres charges de personnel	54,00 €	0,00 €
Total II	102 252,82 €	32 099,47 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-982,30 €	1 839,48 €
PRODUITS FINANCIERS :		
Autres intérêts et produits assimilés	114,20 €	369,71 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00 €	0,00 €
Total III	114,20 €	369,71 €
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00 €	0,00 €
Intérêts et charges assimilées	0,00 €	0,00 €
Total IV	0,00 €	0,00 €
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	114,20 €	369,71 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-868,10 €	2 209,19 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
Total V	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €

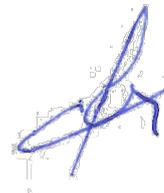
Total VI	0,00 €	0,00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,00 €	0,00 €
Participation des salariés aux résultats (VII)	0,00 €	0,00 €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00 €	0,00 €
Total des produits (I + III + V)	101 384,72 €	34 308,66 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	102 252,82 €	32 099,47 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-868,10 €	2 209,19 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0,00 €	0,00 €
Prestations en nature	3 066,60 €	0,00 €
Bénévolat	22 722,00 €	16 359,17 €
TOTAL	25 788,60 €	16 359,17 €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0,00 €	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens	3 066,60 €	0,00 €
Prestations en nature	0,00 €	0,00 €
Personnel bénévole	22 722,00 €	16 359,17 €
TOTAL	25 788,60 €	16 359,17 €

Résultat : -868,10 €

Certifié conforme
Le Président
Mario BELLINI



Certifié conforme
Le Trésorier
Francis Yernaux



Annexe 2 : Le Bilan arrêté au 31/12/2022

Bilan Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

13/01/2023

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
Total 1			0,00 €	0,00 €
Actif Circulant				
Créances			4 751,00 €	0,00 €
Disponibilité Trésorerie			75 570,77 €	82 589,87 €
- 8 Caisse			0,00 €	0,00 €
- 9 CM C Courant CorReg			1 570,77 €	1 558,47 €
- 10 CM Livret A CoReg			74 000,00 €	81 031,40 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	0,00 €
Total 2			80 321,77 €	82 589,87 €
Total général			80 321,77 €	82 589,87 €
Passif	N			N-1
Fonds Propres				
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0,00 €	0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0,00 €	0,00 €
Réserves			0,00 €	0,00 €
Report à nouveau			81 189,87 €	78 980,68 €
Excédent ou Déficit			-868,10 €	2 209,19 €
<i>Situation Nette</i>			<i>80 321,77 €</i>	<i>81 189,87 €</i>
Subvention d'Investissement			0,00 €	0,00 €
Total 1			80 321,77 €	81 189,87 €
Fonds Reportés			0,00 €	0,00 €
Total 2			0,00 €	0,00 €
Provisions			0,00 €	0,00 €
Total 3			0,00 €	0,00 €
Dettes				
Total 4			0,00 €	1 400,00 €
Total général			80 321,77 €	82 589,87 €

Certifié conforme

Le Président :
Mario BELLINI

Certifié conforme

Le Trésorier
Francis YERNAUXAnnexe :  onnel 2023Projet du budget
Du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Ce budget est établi fonction des éléments connus au 13 janvier 2023.

En respect des textes régissant les associations, ce budget est présenté en équilibre pour un montant de **130 961 €**. (Contributions comprises) **soit 105 161 €** de charges ou recettes.

Il est basé sur les tarifs des licences 2022.

Par mesure de prudence nous tenons compte d'une baisse des effectifs de 5 %

Ce budget prévisionnel intègre :

- ✓ La participation aux manifestations jeunes régionales et nationales.
- ✓ L'organisation du Critérium régional VTT à Uchaux.
- ✓ L'organisation du Critérium régional Route à La Verdière.
- ✓ La participation au Concours national d'éducation Routière.
- ✓ L'ensemble des formations Educateur, Mécanique, Maniabilité et Santé.
- ✓ Un séjour « Sport Bien-être » spécifique féminine.

RECETTES

Vente séjour :

- Le premier du 17 au 24 juin 2023, « La route des Vins et les cols d'Alsace », circuit en boucle au départ de Muhlbach-sur-Munster.
- Le deuxième du 26 août au 02 septembre 2023, « Vallée de l'Ubaye », circuit itinérant au départ de MEOLANS-REVEL 04

Ristournes sur licences : calculées sur l'effectif au 30 juin avec une baisse de 5%

Subvention de la Région : nous comptons sur une augmentation de la subvention 4000€ -> 5000€

Subvention ANS : nous comptons sur une augmentation de la subvention 3000€->5000€

Produits financiers : il s'agit des intérêts versés pour nos placements

DEPENSES

Fonctionnement : maintien des coûts

Séjours : maintien des coûts

Formation : maintien des coûts

Jeunes : augmentation des coûts liée à la multiplication des rencontres fédérales

Fonctionnement ETR : maintien des coûts

Les Annexes :

La valorisation des contributions a été faite à partir des jours de bénévolat et de la qualification des bénévoles.

- Pour un Instructeur fédéral titulaire d'un Brevet d'État : 250 € par journée
- Pour Instructeur, Moniteur, Initiateur : 200 € par journée
- Pour toute autre qualification : 10 € de l'heure
- Pour les heures de bénévolat du Président (Cadre) 15 € de l'heure

Budget Prévisionnel 2023

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	48 990 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	55 000 €
Achats d'études et de prestations de services	37 000 €	Prestation de services	54 000 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	5 600 €	Vente de marchandises	0 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 100 €	Produits des activités annexes	1 000 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 500 €		
Autres fournitures	790 €		
61 - Services extérieurs	13 712 €	74 - Subventions d'exploration	22 000 €
Sous traitance générale	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	5 000 €
Locations	9 544 €		
Entretien et réparation	2 698 €	Région(s)	5 000 €
Assurance	1 235 €		
Documentation	235 €		
Divers	0 €	Département(s)	0 €
62 - Autres services extérieurs	9 211 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	Commune(s)	0 €
Publicité, publication	366 €	Subvention communauté de communes et agglomérations	0 €
Déplacements, missions	8 500 €		
Frais postaux et de télécommunications	155 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
Services bancaires, autres	190 €		
63 - Impôts et taxes	30 €	Fédération	6 000 €
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	30 €	ASP	0 €
64 - Charges de personnel	0 €	Autres recettes (précisez)	6 000 €
Rémunération des personnels	0 €		
Charges sociales	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	28 000 €
Autres charges de personnel	0 €	Dont cotisations	0 €
65 - Autres charges de gestion courante	33 218 €	76 - Produits financiers	161 €
66 - Charges financières	0 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €

68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0 €	79 - Transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	105 161 €	TOTAL DES PRODUITS	105 161 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	25 800 €	87 - Contributions volontaires en nature	25 800 €
Secours en nature	0 €	Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3 000 €	Prestations en nature	3 000 €
Personnel bénévole	22 800 €	Bénévolat	22 800 €
TOTAL DES CHARGES	130 961 €	TOTAL DES PRODUITS	130 961 €

Résultat : **0,00 €**

Certifié conforme
Le Président
Mario BELLINI



Certifié conforme
Trésorier
Francis YERNAUX



Rapport des vérificateurs aux comptes

Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale ordinaire du samedi 19 février 2022, nous nous sommes réunis, Jo SICCARDI et Jean-Claude SURIAN en présence du Président du Comité Régional PACA de Cyclotourisme, Mario BELLINI, le vendredi 09 janvier 2023, au siège du club de Miramas Cyclotourisme, Chemin de la Concorde à Miramas, pour procéder à la vérification des comptes, arrêtés au 31 décembre 2022 du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur de Cyclotourisme.

Mario BELLINI, Président du Comité Régional Paca, a mis à notre disposition, toutes les pièces comptables et bancaires nécessaires à cette vérification.

Nous avons pu ainsi vérifier par sondage un grand nombre d'écritures et de soldes comptables.

Nous avons également vérifié les soldes en banque au 31 décembre 2022 par rapport au bilan financier de l'association.

Le montant de la trésorerie, s'élevant à **76 622,94 €** est conforme au solde bancaire au 31 décembre 2022, tous comptes confondus, aux intérêts près des Livrets (1 052,17 €) apparaissant sur le dernier relevé bancaire 2022 au 31 décembre 2022 et comptabilisé sur les comptes du Comité en janvier 2023 seulement.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur de Cyclotourisme.

L'exercice 2022 présente un résultat légèrement négatif d'un montant de **- 868,10 €**, peu significatif par rapport aux sommes engagées.

Au regard du budget de l'Association, sa trésorerie n'est pas excessive, mais elle constitue le fond de roulement indispensable et nécessaire à la poursuite de ses activités en attendant les subventions ou autres recettes à venir.

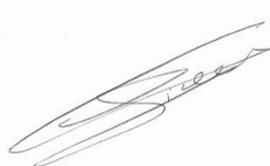
Qu'il nous soit permis de féliciter et remercier Mario BELLINI pour la qualité du travail accompli et pour la bonne présentation des pièces comptables, ce qui a grandement facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'Association et nous vous invitons à faire de même lors de votre vote.

Fait à Miramas, le 09 janvier 2023 pour valoir ce que de droit.

Les Vérificateurs aux comptes

Jo SICCARDI et Jean-Claude SURIAN



Rapport de la commission jeunes

A noter :

- Le renouvellement chaque année des labels EFV via internet après fourniture d'un compte rendu d'activité des écoles ;
- La poursuite du Challenge régional des EFV (conditionné à la participation effective aux critères régionaux et nationaux) ;
- Les réunions mensuelles du DRJ avec la commission Nationale Jeunesse.
- La réorganisation des rendez-vous nationaux.
- L'organisation d'un séjour spécifique VTT CoReg Provence Alpes Côte d'Azur
- L'organisation d'un séjour inter régional (CoReg Auvergne Rhône Alpes / CoReg Provence Alpes Côte d'Azur)

Les créations d'écoles en 2022

N° Structure	Nom de la structure
8321	FIGA RIDERS CLUB (83)
8350	CLUB CYCLISTE SAINT MAXIMUN (83)
8238	VELO CLUB PAYS DE FAYENCE (83)

Les activités réalisées en faveur des EFV en 2022

- Critérium régional VTT à Nans les Pins
- SNEJ à Vesoul en juillet
- Critériums nationaux route et VTT + CNER à Vesoul, déconnectés de la SNEJ
- Trait d'Union tour de Bretagne, 1 éducateur
- CEER par le DRF

Les activités programmées en faveur des EFV en 2023

- Critérium régional VTT à Uchaux le 15 avril 2023
- Critérium régional route à La Verdière le 29 avril 2023
- Critériums nationaux route et VTT et CNER à Rambouillet du 18 au 21 mai 2023
- SNJ du 8 au 15 juillet à USSON en Forez avec le COREG Auvergne Rhône Alpes
- Semaine fédérale des jeunes à Pont à Mousson du 23 au 30 juillet 2023
- Séjour CoReg Provence Alpes Côte d'Azur à Montgenèvre du 22 au 29 juillet 2023
- Paris Brest Paris du 12 au 24 août 2023

Jean Pierre SIMON
Délégué Régional Jeunes

Rapport de la commission régionale de formation

Composition équipe technique régional (ETR) :

Cette équipe est composée de :

- 3 instructeurs : Monsieur Claude Martin, Monsieur Antoine Spriet et Monsieur Philippe Greffe ;
- 1 instructeur stagiaire : Monsieur David Derose
- Elle a été renforcée par :
 - 1 BPJEPS Monsieur Arnaud Orange Criboli ;
 - 2 moniteurs Monsieur Pierre Pujol et Luc Guiol ;
 - 1 licencié Monsieur Jean-Jacques Gargowitsch.

Bilan des formations 2022 :

Le bilan des formations de l'année 2022 est le suivant :

- 89 animateurs (quatorze non reçus pour défaut de présentation du diplôme secourisme) ;
- 41 initiateurs (dix échecs) ;
- 15 moniteurs (1 échec) ;
- 10 stagiaires formation mécanique ;
- 10 stagiaires formation cartographie.
- 23 stagiaires en remises à niveau des diplômes initiateur et moniteur

Soit un total de 160 personnes en formation sur les 223 prévues. Ce qui correspond à un maintien du taux de formation par rapport à l'année 2021. Par contre, le taux de non inscription des candidats clubs est en forte augmentation, les clubs réservent des places et ne les honorent pas.

Comme pour l'année 2021, nous avons développé, en 2022, la formation en deux modules :

- En distanciel, avec un envoi de la documentation à étudier avec un retour par QCM ;
- En présentiel, axé avec un maximum de pratique.

Ce modèle de fonctionnement a permis de dégager du temps au niveau de l'équipe technique régionale pour multiplier les sessions afin de faire passer l'ensemble des stagiaires.

Remise à niveau (journée d'actualisation des éducateurs) :

La journée d'actualisation des éducateurs s'est déroulée en distanciel :

- Présence à une visioconférence sur les violences dans le sport ;

Ce qui représente 23 personnes convoquées à cette journée d'actualisation des éducateurs. 11 personnes n'ont pas répondu ou ont refusé la remise à niveau.

Le comité directeur fédéral a voté au mois de septembre la fin de la remise à niveau des éducateurs. En conséquence, les présidents de structures sont responsables des connaissances et de la mise à niveau de leurs éducateurs.

Difficultés de fonctionnement de l'équipe technique régionale :

Les devis reçus du CREPS de Boulouris ayant subi une augmentation de plus de 40%, la formation moniteur a été délocalisée dans un camping de Nans les Pins.

Les règles du référentiel de formation ne sont pas respectées sur les prérequis à la formation animateur. Il est demandé d'avoir un diplôme de secourisme. La souplesse des inscriptions à la formation animateur, avec une communication des diplômes de secourisme à obtenir dans l'année, a

trouvé sa limite de fonctionnement. Les candidats et les clubs ne font pas les retours nécessaires auprès de la commission formation afin de valider les acquis.

Les facilités accordées par l'ETR sur l'obtention de cet examen afin de s'inscrire au stage d'initiateur ne doivent pas être considérées pour du laxisme dans le fonctionnement de la formation. Il est nécessaire de comprendre que les formateurs sont responsables vis-à-vis de la réglementation fédérale mais aussi vis-à-vis de la loi. La recherche de responsabilité en cas d'accident incombera à l'équipe technique régionale ayant validé un enseignement incomplet. Le comité régional ne peut engager sa responsabilité et celle de ses formateurs.

Par conséquent, le délégué régional à la formation a donc invalidé les diplômes d'animateur de certains candidats.

L'absentéisme aux formations induit des frais de fonctionnement. Le comité régional a utilisé les services du CREPS d'Aix en Provence pour la formation mécanique. Une séance pour 10 stagiaires coûte 326 €. Si les stagiaires ne s'inscrivent pas à la formation, le coût reste le même.

Ce problème d'absentéisme prend de l'ampleur sur toutes les formations. Une réflexion doit être entamée sur le sujet afin de maîtriser les coûts.

Les retours d'informations concernant les stagiaires sont très disparates et ne permettent pas un traitement efficace des dossiers d'inscription. Le délégué régional à la formation est dans l'obligation de faire des recherches sur l'intranet fédéral et / ou demander des renseignements complémentaires aux structures. Ces difficultés multipliées par le nombre de stagiaires augmentent considérablement les temps de gestion et de consolidation des dossiers d'inscription.

Pour l'année 2023, les structures ont été averties que les candidats à la formation animateur ne seront pas inscrits sans la fourniture au préalable de leur diplôme de secourisme. De fait, les candidats proposés par les structures sont seulement préinscrits. Ils ne recevront pas de confirmation d'inscription au stage et les documents afférents à cette formation.

Philippe Greffe
Instructeur Fédéral
Délégué Régional à la Formation

Rapport de la commission séjours

Je vais vous énumérer mes activités durant cette année lourdement entrecoupée par des périodes d'hospitalisations pour une leucémie et pour compléter le tout d'une opération d'un cancer de la prostate mais malgré cela j'ai pu tenir mes engagements sur l'organisation des séjours excepté celui de la Vallée de l'Ubaye cause opération début août.

Début de l'année 2022 mon travail consista à l'enregistrement des inscriptions pour les séjours d'Alsace en premier lieu du 18 au 25 juin sur Muhlbach-sur-Munster ainsi que le mini séjour des féminines du 6 au

8 mai sur Buis- lès- Baronnies « le Cloître des Dominicains », avec le suivi des dossiers et les accusés de réception. L'opération de Buis-les-Baronnies se concrétisa d'une fréquentation de 32 inscrits et trois pour l'encadrement.

Entre ces deux séjours mon travail demanda une attention particulière sur l'élaboration du catalogue pour 2023 sans oublier les retardataires pour l'enregistrement des séjours afin que tout soit diffusé pour le mieux et dans les délais.

Les séjours du 27 août au 3 septembre la Vallée de l'Ubaye ainsi que le Tour du Var du 1 au 7 octobre m'ont demandé une attention et un suivi sur les enregistrements vu les coupures dues à mon opération. Mais l'objectif et la mission se sont déroulés dans les temps avec une satisfaction pour de nombreux participants qui se présentent sur nos séjours 2023 preuves que l'investissement porte ces fruits.

Mon souhait pour 2023 c'est que tout puisse se concrétiser dans une meilleure santé.

Salutations sportives



GUIGNARD Gilles
Commission Tourisme
Coreg PACA

Rapport de la commission féminines

SEJOUR AU FEMININ

Après les liens créés par les féminines lors de leur voyage pour Toulouse il était important de les réunir pour un séjour au féminin. Notre objectif maintenir la flamme du voyage à vélo mais aussi donner envie à d'autres féminines licenciées ou non de venir rejoindre notre groupe dynamique.

C'est ainsi que le séjour fut organisé à Buis les Baronnies du 6 au 8 mai 2022, au Cloître des Dominicains.

26 féminines ont participé accompagnée d'une équipe de 10 messieurs, pédalant, accompagnateurs ou formateurs.

Arrivées le vendredi soir l'accueil fut chaleureux et les retrouvailles joyeuses.

Le samedi nous sommes partis sur ces belles routes du nord Ventoux à l'assaut de 7 cols pour la boucle longue de 115km et 1500D+ et 5 cols pour la courte de 84km et 1000mD+.

Le dimanche le temps était pluvieux les parcours prévus ont été adaptés pour les plus courageuses. 75km et 970mD+ quand même ! Nous permettant de rouler et d'arriver in extremis au cloître pour y prendre notre pique-nique bien à l'abri de la pluie.

Un week-end vélo réussi mais pas que ! Le thème proposé était « Le bien-être à vélo ».

Ainsi deux ateliers furent mis en place :

- Etude de la Posture à vélo. Celui-ci fut assuré par l'équipe technique régionale : Philippe et Antoine

- Gestes et postures après la rando vélo : étirements cyclisme, comment s'étirer après le vélo. Quelques conseils et partages de bonne pratique furent échangés dans cet atelier mené par Marie-Paule.

En projet le séjour au féminin 2023 qui aura lieu du 12 au 14 mai au Domaine de Château Laval à Gréoux les bains.

De belles randonnées en perspective qui nous seront proposées par Marie-Paule Valentin, responsable des féminines du 04. D'ores et déjà le projet prévoit deux boucles de difficultés différentes le samedi ainsi que le dimanche.

Ce séjour sera toujours sur le thème du « bien-être à vélo » et cette année deux ateliers seront proposés :

- Celui des gestes et postures après la rando à vélo sera reconduit
- La Nutrition lors d'un effort long par le médecin fédéral Patrice Delga

Les inscriptions ont été ouvertes début janvier. Nous attendons la participation de 30 à 40 personnes.

ENSEMBLE A VELO A PARIS EN 2024

La Fédération française de cyclotourisme organise un grand événement de vélo en Europe : Après les « Toutes à vélo », Paris en 2012, Strasbourg en 2016, Toulouse en 2021,

C'est Paris qui aura l'honneur d'accueillir ce grand rassemblement vélo, les 1 et 2 JUIN 2024.

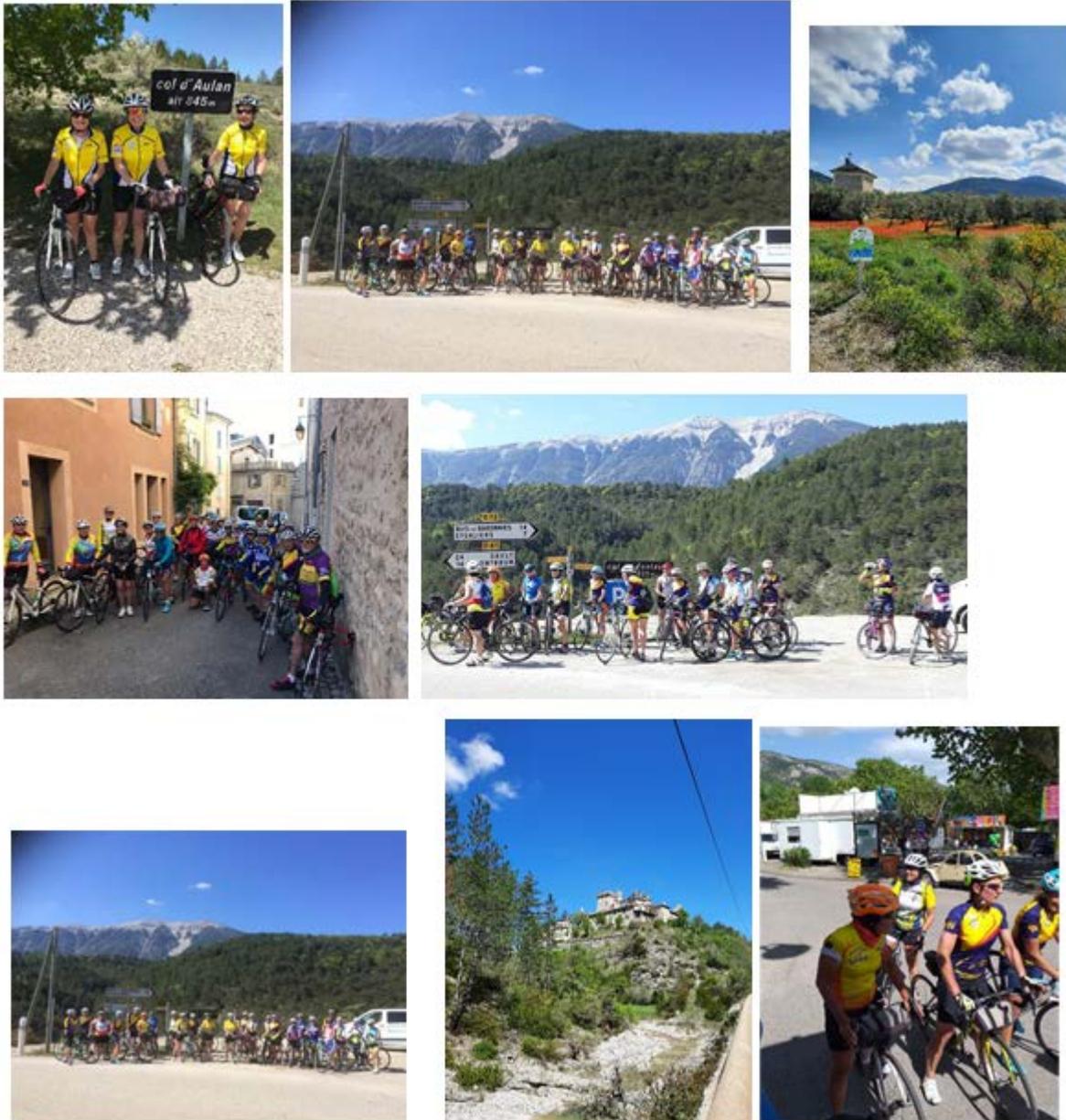
La formule change et la manifestation prend une autre couleur en travaillant sur la mixité et crée « ENSEMBLE À VÉLO, À PARIS EN 2024 ». Hommes et femmes feront partis de l'aventure.

Un véritable challenge qui véhicule les valeurs fortes du cyclotourisme.

Chaque département de notre région sud s'active autour du projet. Nombre d'étapes, parcours jusqu'à Paris et hébergements choisis ; puis logistique, finances, communication, toute l'organisation sera affinée durant cette année, pour un départ en mai 2024.

En l'état actuel d'avancement des différents projets en construction, des informations seront communiqués avec précisions ultérieurement par chaque CODEP.

Marie-Paule PASQUAL
Commission Féminines



Quelques photos du séjour 2022 à Buis les Baronnies.

Compte rendu sur les actions de communication

Agir avec un plan de développement, c'est :

- D'une part, faciliter la circulation de l'information vers les Codeps et les Clubs pour mettre en valeur les pratiques et des outils,

- Et d'autre part, attirer l'attention des médias sur les multiples activités de notre réseau, sachant qu'un adulte/4 lit un support papier, et que les 3 autres se dispersent sur les médias de l'audiovisuel et des réseaux sociaux.

1. Partager à l'interne

Les clubs sont riches en initiatives, en idées, en diversité de pratiques, d'où l'objectif de partager les expériences et de les soutenir. Pour cela, notre mission s'appuie sur les technologies virtuelles au détriment des outils matériels, onéreux en coût d'édition :

- 9 newsletters sous le titre « Accordons nos rayons », destinés aux responsables des Codeps et des clubs → conseils : à diffuser largement au sein de vos adhérents,
- Page Facebook du CoReg « En Région Sud à vélo », ancienne page « En Provence à Vélo ». 82 membres s'en sont servi pour se faire connaître en 2021, 255 à la fin 2022. → 500 membres d'ici le printemps, c'est réalisable grâce à vous, à vos adhérents, à vos amis de la Région Sud. La régulation faite par les administrateurs de la page permet d'éliminer les publications inappropriées. Au plus vous publierez des événements à venir ou des petits reportages sur un événement passé, au plus vous aurez des commentaires et l'ensemble de la notoriété de notre réseau se renforcera,
- 1 mail mensuel vers les clubs organisant une manifestation le mois suivant pour les inciter à faire de la promotion sur les réseaux sociaux,
- Savoir partager à l'externe : vous disposez de fiches techniques téléchargeables par un lien indiqué sur la newsletter : « communication vers les amateurs de vélo et le grand public », « rédiger un communiqué de presse percutant », « animation de la page Facebook En Région Sud à Vélo »,
- À la demande des clubs, soutien apporté pour étoffer un communiqué de presse,
- Valorisation du Comité Régional au sein de la Fédération : 3 pages dans la revue fédérale du mois de novembre,
- Tout faire pour ne pas être accusé à tort de violences dans le sport : incitation à se former en visio et mise en valeur du Manifeste de Lutte contre les Violences dans le Sport/Conseil Régional Région Sud.

2. Actions tournées vers les médias

Faire partie de l'actualité traitée par les médias, c'est :

- Être reconnus pour nos spécialités et nos événements,
- Disposer d'un carnet d'adresses,
- Produire des contenus thématiques pour attirer l'attention des médias et les faire rebondir sur un reportage.

C'est l'action de chaque structure, clubs, Codeps, Coreg, qui contribuera à l'augmentation de la notoriété régionale. Pour quels objectifs ?

- Accueillir de nouveaux adhérents dans les sections existantes,
- S'ouvrir aux nouveaux pratiquants en attendant d'organisation différente de nos pratiques classiques : Gravel, VAE, ...

En 2022, le ballon d'essai a porté sur :

- La Semaine Nationale et Européenne des Jeunes de Vesoul : rôle des encadrants des jeunes et résultats aux Critériums ;
 - Les séjours touristiques en Région Sud, encadrés par les moniteurs « du cru » ;
 -
- En 2023, notre objectif sera de faire un zoom sur une activité tous les 2 mois.

André PICCA
Responsable
Commission Communication

Le Comité régional est présent sur la toile au travers de son site <https://paca.ffvelo.fr>

ESPACE LICENCIÉ ESR Autoriser paca.ffvelo.fr à accéder à votre localisation ?
En savoir plus

Autoriser Bloquer

Abonnez-vous à la newsletter

on Comités Départementaux Actus Pratiquer Activités

A vélo tout est plus beau !

Comité Régional de Cyclotourisme de Provence-Alpes-Côtes d'Azur : Roulons ensemble en PACA !

ACTUALITÉS

Actualités régionales

LES PROCHAINES RANDONNÉES

RANDONNÉES PERMANENTES

RANDONNÉES

CLUBS

Mais également sur les réseaux sociaux au travers de sa page Facebook et vous invite à faire usage de du site [veloenfrance.fr](https://www.veloenfrance.fr)

Le Comité régional invite les clubs à rejoindre le groupe public sur facebook « En Région Sud, à Vélo » dont la bannière figure ci-dessous.



À VÉLO TOUT EST PLUS BEAU Modifier

En Région Sud à Vélo

+ Inviter

[Discussion](#) [À la une](#) [Contenu multimédia](#) [Fichiers](#) [Personnes](#) [Reels](#) Q ...

Rapport Commission Sécurité

Il n'est pas aisé d'être animateur sécurité PACA en habitant et pratiquant dans les Hautes-Alpes. Le vélo dans nos montagnes n'est pas le vélo des bords de mer avec des densités de population et une circulation automobile très importante : les dangers ne sont pas les mêmes mais la finalité en terme de prévention est identique. Assurer autant que possible la sécurité du cyclotouriste avec entr'autres une gestuelle et un comportement adaptés aux différentes situations, voir obligations rencontrées sur la route.

Durant l'année 2022, notre Fédération par le biais de ses responsables Sécurité, Denis VITIEL et Assurances, Nicolas EDUIN, a engagé un gros programme de formation en direction des animateurs Sécurité des différents Comités Régionaux.

L'animateur PACA a participé à 4 jours très denses de formation au siège fédéral. Le contenu a été très complet et adapté à notre pratique et il peut être très utile à tous les cyclos, petits rouleurs vélo balade comme aux gros rouleurs accumulant les kilomètres en vélo rando/sport. C'est un domaine où les choses évoluent, les aménagements routiers de même ainsi que la législation : il y a forcément des éléments à apprendre et à transmettre dans nos clubs.

Aussi, en accord avec notre Président Mario BELLINI, nous avons prévu d'organiser une journée d'information/formation SECURITE-ASSURANCES animée par les 2 responsables de la Fédération qui, malgré des agendas très remplis, ont accepté d'être parmi nous en PACA. Sachons les accueillir correctement dans notre région, le samedi 25 mars prochain, 9H00 au centre REGAIN à Ste TULLE, près de MANOSQUE dans les Alpes de HAUTE PROVENCE (limite 04-13-83-84). Nous comptons sur une participation nombreuse des animateurs Sécurité des CODEP, des Présidents/animateurs Sécurité des clubs et globalement à tout licencié se sentant concerné par ce sujet. Un repas sera partagé sur place et pris en charge par le COREG.

La SECURITE concerne chacun d'entre nous, c'est important, il faut en parler.

Rédaction : Bernard HENRY
Animateur sécurité PACA

Rapport du Comité départemental des Alpes de Haute Provence

A la rédaction de ce rapport, l'assemblée générale de Comité ne s'est pas encore tenue. L'après Covid est encore bien présent, il devient de plus en plus difficile, non pas de trouver des bénévoles, mais de les motiver. Une nouvelle génération arrive, plus moderne, plus à l'aise avec les outils numériques et elle communique autrement. Mais sur le travail de base du bénévole, l'investissement ne porte pas ses fruits.

2022, l'activité du comité semblait repartir, jusqu'en début février et la chute grave du Président, qui marque un arrêt de plusieurs semaines. Le séjour qui était prévu en mai est annulé. L'effectif, dans toutes les statistiques, c'est l'année 2019 qui sert de référence, la dernière avant la Covid 19, nous pourrions prendre l'année 2018, en ce qui nous concerne. Les années 2019-2020-2021 sont marquées par une forte baisse de l'effectif et une perte de clubs, déjà le manque de bénévole était bien présent.

		2018	2019	2020	2021	2022
École	H	37	23	16	37	40
	F	4	2	1	3	4
Jeunes	H					
	F					
Adultes	H	246	203	203	192	222
	F	64	57	53	51	52
	J					
	J - F					
M.I.	H	10	8		2	4
	F	3	2			1
	J					1
Total		364	301	283	286	324
Dont Féminines		71	61	54	54	57
Clubs		11	9	7	7	7

En 2022, une belle augmentation pour notre petit département + 20,9%, nous sommes plus haut qu'en 2019.

Il y a bien un sujet qui me contrarie, mais qui contrarie aussi les clubs, les randonnées des clubs du 04 sont boudées. La seule qui sort un peu son épingle du jeu, la randonnée des Trois cols à Barcelonnette, mais elle attire plus de non licenciés que de licenciés. C'est un cri d'alerte que je lance, nos routes sont belles, peu de circulation, alors venez participer à nos randonnées, autrement elles disparaîtront et les clubs avec. Comment re motiver des bénévoles, lorsqu'ils ont passé du temps à une organisation et qu'ils voient leur manifestation boudée, ils se découragent et arrêtent toute fonction.

Nous avons été présents à différentes manifestations ou réunions sur le 04, Journée Olympique et Paralympique en juin, des réunions laborieuses dont il ne sort pas grand-chose derrière, des ateliers divers et variés, voilà le principal travail d'un comité.

La formation retrouve un peu de vigueur, un stage de PSC1, un stage de dirigeant se sont déroulés courant de l'année.

La Sécurité, une année marquée par des accidents, plus ou moins graves, nous rappelle qui il faut être prudent pour soi et pour les autres.

Nous serons bien occupés cette année avec une étape du Tour Cyclo dans notre département. Bonne route à tous et venez chez nous, redécouvrir ou découvrir notre beau département, labellisé Territoires Vélo.

François MANENT
Président du CODEP
des Alpes de Hautes Provence

Rapport du Comité départemental des Hautes Alpes

Après 2 années très perturbées par la pandémie, l'année 2022 a connu quelques incertitudes et annulations d'activités en début de saison. Puis nous avons appris à vivre avec. Pâques en Provence, à BLAUVAC dans le Vaucluse et la coupe de la lavande attribuée à une équipe féminine de GAP suite à une trace de 210 km. Puis le séjour du club de GAP en Lozère au lac de NAUSSAC se déroulant dans d'excellentes conditions. 50 cyclos ont arpenté les routes calmes de Lozère, Haute Loire et haute Ardèche. Un hébergement de qualité, dans une très belle région, et avec la joie de se retrouver ensemble pour pratiquer. Et une randonnée dans la vallée alpine de Champoléon-Orcières au mois de juin pour 30 cyclos de Gap suivie d'un repas à l'auberge des Borels et le retour à la ville pour 15 participants atteints par la COVID. Heureusement bien protégés il n'y eut aucune conséquence grave. Les randonnées organisées par les clubs de l'Isère, Grenoble, La Mure ou de PACA avec Sault, Manosque où le club de GAP est revenu avec 5 coupes, que du bonheur à vélo.

Début Juillet, les 6 jours cyclo de VARS avec des parcours en haute montagne que certains d'entre vous connaissent, 200 cyclos par jour, une grande manifestation de notre région PACA, se sont déroulés dans d'excellentes conditions : bravo au Président Sarrazin. La 40ème édition, en juillet 2023, osera inscrire 250 participants par jour, un exploit en haute montagne. Nous leur souhaitons d'avoir une excellente météo et de réussir cette manifestation remarquable.

Le 14 juillet, a eu lieu une nouvelle manifestation organisée par le CODEP 05, la 1ère édition de ANCELLE à VELO avec des parcours route et VTT en étoile autour du village d'Ancele. Avec une météo

très belle et agréable à cette altitude, la journée a été une réussite remarquée d'ailleurs par BFM TV présent aux départs. La 2ème édition aura lieu le 14 juillet 2023.

Durant l'automne, les cyclos Cent Cols nombreux dans les Hautes-Alpes se sont faits plaisir sur de nombreux cols de l'arc alpin et certains sont même allés chercher des cols en Drôme avec 15 cm de neige (voir photos jointes)

Une année donc très riche en évènements cyclos et le meilleur est arrivé en fin de saison avec le constat de la nouvelle progression importante des effectifs dans les Hautes-Alpes : +30% au club de VEYNES avec 27% de féminines, +20% au club de GAP avec 35% de féminines. Le CODEP quant à lui enregistre une progression de 19% des licenciés.

En conclusion, souhaitons que cette année 2023 soit aussi belle que 2022 et qu'elle confirme la progression du Cyclotourisme dans nos territoires de montagne.
Merci de m'avoir lu ou écouté et bon vélo à tous durant cette nouvelle année.

Rédaction Bernard HENRY
Président du CODEP des Hautes-Alpes

Rapport du Comité départemental des Alpes Maritimes

LES CLUBS ET LES EFFECTIFS

En 2022 nous comptons 243 licenciés (194 hommes et 49 femmes) répartis dans 10 clubs et 29 membres individuels.

En comparaison, en 2021, nous comptons 253 licenciés (206 hommes et 47 femmes) répartis également dans 12 clubs et 28 membres individuels.

L'effectifs des hommes a baissé de 12 éléments, celui des femmes a augmenté de 2 éléments.

Nous comptons 1 membre individuel supplémentaire.

Deux clubs nous ont quittés.

LES REUNIONS

Réunion des Présidents de club en présentiel à Châteauneuf de Grasse le 26 novembre 2022.

Les réunions mensuelles du bureau du CODEP se sont toutes tenues en visio-conférences.

AG du CDOS en avril. Participation de Michel Melot

LES MANIFESTATIONS

Concentrations,

Château de Nice, IFC Nice Cyclisme

1er mai : La Gaude, AC Guillaumes et ES Villeneuve-Loubet Cyclisme

8 mai : St Jeannet, AS des Baous

14 mai : brevet randonneur 200 Km, Ultracyclisme Côte d'Azur

22 mai : Mourré Rouge, AC Cannes La Bocca
4 septembre, reportée au 18 septembre : Chêne de l'Empereur, AC Grasse
2 octobre : ES Villeneuve Loubet Cyclisme au pôle culturel Escoffier
16 octobre : aire St Michel, IFC Nice Cyclisme
13 novembre : Jardins Albert 1er OCC Antibes

5 juin : La Guillaumoise, AC Guillaumes

1er mai : OUTDOOR Festival, AC Cannes La Bocca.
Randonnée ouverte à tous (licenciées et non licenciés), au départ de Cannes. Seulement 3 participants.

18 septembre, reportée au 25 septembre, puis au 23 octobre : journée Interclub
Départ et arrivée à Mouans-Sartoux. 47 participants

LES SEJOURS

Préparation du séjour de Menton du 1er au 8 avril 2023.
Préparation du TAM du 19 au 21 mai 2023.

LA PROMOTION DU CYCLOTOURISME

Aucune opération

LA SECURITE

Aucune opération

Le Secrétaire
R. GIORDANELLA

Le Président
M. MELOT

Rapport du Comité départemental des Bouches du Rhône

Pour l'année 2022, le comité directeur était composé de 9 membres élus et d'un membre non élu et il s'est réuni six fois et a organisé l'assemblée générale ordinaire de Pélissanne avec le soutien logistique du Cyclo Club de Pélissanne représenté par son Président Michel NICOLAS.

Les commissions départementales se sont réunies en présentielles ou par visioconférence, afin de mettre en œuvre les nouveaux projets départementaux au bénéfice du cyclotourisme.

Les effectifs ont quelques peu diminuer en 2022. En effet, sur les 2 247 licenciés en 2021, 1 869 ont renouvelés leur licence soit 83%. Cependant en 2022, 254 nouveaux licenciés nous ont rejoints portant à 2 123 le nombre de licenciés dans les Bouches-du-Rhône ce qui représente 94% de l'effectif 2021. Il nous est donc permis d'espérer conserver nos licenciés en 2023 et retrouver une partie de ceux qui n'ont pas renouvelé en 2022.

Un bon nombre de clubs poursuive leur investissement dans la conquête d'un public plus jeune. Celle-ci se fait lors des journées telles que la fête du vélo, le téléthon, la journée des associations ou lors d'une fête communale.

Ci-dessous un récapitulatif des licences sur 5 ans :

LICENCES					
	2018	2019	2020	2021	2022
	2 276	2 309	2 201	2 247	2 123
ROUTE	866	821	898	860	658
VTC VTT	393	482	491	605	456
ROUTE VTT	1 017	1 006	812	782	1 009

Les trois clubs les plus nombreux sont :

- Le C.S. Pays d'Aix en Provence : 203 licences.
- Le Rayon d'Or de la Crau : 121 licences.
- Martigues cyclotourisme 107 licences.

L'année 2022 a vu la reconduite du « Les Alpilles secrètes et leurs alentours » ainsi que la représentation de nombreux clubs du département aux travers des différentes manifestations cyclos nationales ainsi qu'à l'étranger.

La communication interne :

Le comité départemental poursuit la réalisation et la diffusion régulière de la newsletter. Celle-ci se doit d'être courte afin d'être lue en entier par chacun d'entre nous.

Vous pouvez contacter notre trésorier Jean-Claude SURIAN qui gère cette newsletter.

Dans ce cadre, je vous demande de bien vouloir relayer auprès des licenciés de votre club les informations que je vous communique.

Comme chaque année le comité directeur fait tout son possible pour répondre aux différentes invitations des Présidents de clubs lors des assemblées générale. Malheureusement toutes ne peuvent être honorées et je vous prie en tant que Président du CoDep 13 de bien vouloir nous en excuser.

Bruno CONFAIS
Président du comité départemental
Des Bouches du Rhône



Rapport du Comité départemental du Var



RAPPORT D'ACTIVITÉS

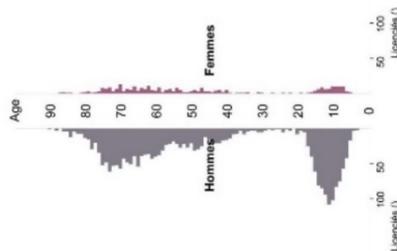
Réunions

Durant l'année 2022, le comité directeur s'est réuni plusieurs fois. D'autres réunions complémentaires entre membres du CoDir ont eu lieu toute l'année pour traiter des sujets bien définis. Les réunions ont été organisées en visioconférence.

Effectif et licences

L'effet pandémie n'a plus d'impact sur la prise des licences 2022. Nous constatons, pour la deuxième année consécutive, une augmentation générale de 4,13 % en 2022 à 2571 licenciés contre 2469 en 2021. Le transfert des licenciés continu de s'effectuer des adultes vers les jeunes.

- Notre pyramide des âges est la suivante :



- Nous avons une augmentation d'environ 10,15 % dans la catégorie des jeunes qui passent de 867 à 955 licenciés. Le département représente 58,41 % des jeunes de notre région ;
- Nous avons une très légère augmentation d'environ 0,87 % dans la catégorie des adultes qui passe de 1602 à 1616 licenciés. Le département représente 29,21 % des adultes de notre région ;

À vélo tout est plus beau !

CoDep Cyclotourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard Général Brossat - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° W832001333 - Siret n° 424 099 943 00021

- Le nombre de féminines dans nos associations reste globalement stable aussi bien chez les jeunes que chez les adultes. Le département représente 30,43 % des femmes de notre région ;
- Nous avons enregistré quelques cessations d'activités de club par non-renouvellement des comités directeurs mais également la création ou l'arrivée de nouvelles structures. Le nombre des associations diminue légèrement avec 48 clubs en 2021 contre 45 en 2022.

Communication interne, multimédia et réseaux sociaux

Certes avec du retard, le comité directeur s'est attaché à vous communiquer les comptes-rendus de réunions pour permettre la diffusion des informations et des décisions prises sur le fonctionnement. Les multiples tâches du secrétaire, n'ont pas permis, cette année, une diffusion optimale de ces documents.

Le groupe « WhatsApp » des présidents de structures est en place. Nous notons quelques échanges sur ce moyen de communication. Il est rapide et apporte des solutions immédiates aux questions des clubs, entre les clubs, le CoDir CoDep 83.

La page internet du CoDep 83 est mise à jour régulièrement sur le site du CoReg Paca.

Les commissions du CoDep 83

Commission tourisme : (Gilles Guignard)

La commission tourisme a travaillé sur le séjour Tour du Var qui a, cette année, été rétrocedé au CoReg Paca du 01 octobre au 07 octobre 2022.

Parallèlement, des travaux de recherche ont été menés pour améliorer le dispositif des parcours et apporter des prestations de meilleures qualités.

Ce séjour sera affecté au CoDep 83 du 02 au 08 octobre 2023.

Commission formation : (Pascal Paoli)

La commission a travaillé sur :

- Le développement interne des apprentissages dans le CoDep 83. (process mis en place par Monsieur Philippe Greffe, délégué régional Paca à la formation, en collaboration avec Monsieur Pascal Paoli délégué départemental à la formation) ;
- Nous avons effectué la formation de :
 - 62 animateurs clubs dont 11 non reçus pour non rendu de diplômes secondarisme ;
 - 24 initiateurs dont 4 non reçus pour non rendu de l'épreuve test QCM ;
- L'établissement d'un calendrier de formation pour 2023 avec les demandes suivantes :
 - 37 animateurs clubs ;
 - 25 initiateurs.

Commission Vt : (Christian Burgio – Yann Bourdonnet)

Cette année la commission a énormément œuvré pour développer les différentes épreuves mises en place pour les jeunes. De ce fait, nous n'avons pas développé d'épreuves et activités en direction des adultes.

Toutefois sur la fin de l'année nous avons expérimenté un concept de rencontre interclub adultes en prévision d'une mise en place plus formelle en 2023. L'objectif est de créer des rencontres entre clubs et surtout des échanges.

Nous avons également pour projet de développer un Critérium adultes sur le même principe que celui mis en place pour les jeunes. L'objectif est de faire découvrir ce type d'épreuves aux adultes pour qu'ils puissent ensuite transmettre aux jeunes.

À vélo tout est plus beau !

CoDep Cyclotourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard Général Brossat - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° W832001333 - Siret n° 424 099 943 00021



Commission jeunes : (Marie-Charlotte Helmbold – Aurélien Weber)

Après les années COVID, La commission s'est attelée à l'organisation, à l'échelle départementale et régionale, des épreuves suivantes :

- Critérium départemental route :
 - Nous avons organisé, cette épreuve, le 27 février 2022 sur la commune de La Verdrière avec peu de participants.
 - Plusieurs raisons ont été mises en lumière pour expliquer ce fait :
 - D'une part, le département du Var compte très peu d'écoles françaises de vélo (EFV) route, notamment du à la dangerosité des routes ;
 - D'autre part, nous faisons face à une méconnaissance de cette forme d'épreuve par les EFV et, par conséquent, nous n'avons pas ou peu de relais sur les clubs afin de promouvoir l'activité.
 - Nous avons comme axe d'amélioration :
 - Une meilleure communication sur l'événement avec une vidéo promotionnelle comme support ;
 - Et comme cette année, l'ouverture de l'épreuve au vététiste afin de promouvoir la discipline.
 - Les résultats de l'épreuve sont les suivants :
 - 1^{ère} place / 5 Lucas Derosé – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - 2^{ème} place / 5 Noé Ayrat – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - 3^{ème} place / 5 Loïc Ayrat – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - 4^{ème} place / 5 Maëlys Sandjivi – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - 5^{ème} place / 5 Valenti Paris – La Verdrière Vélo Club Evasion.
 - Aucun critérium départemental route n'ayant été organisé dans les autres départements de la région cette année, l'épreuve du département du Var a été le support du critérium régional Paca.

• Concours départemental d'éducation routière (CDER) :

- Nous avons organisé, cette épreuve, le 05 mars 2022 sur la commune de Luc en Provence. Le club des Turtlebike a été le support de l'événement.
- Nous avons dénombré un grand nombre de participants, toutefois moins que ce que nous avions programmé. Mais pour une première pour les organisateurs ; ce fut une expérience riche qui a mis en exergue des aspects à améliorer.
- Comme dit précédemment, nous nous rendons compte qu'une majorité de club n'ont pas encore connaissance du principe de cette épreuve. Par conséquent, des prises de vue ont été faites lors de l'événement afin de faire un montage vidéo avec l'objectif de permettre aux clubs de se rendre compte de ce que nous proposons aux jeunes.
- Pour conclure, l'objectif principal a été atteint : le sourire des enfants, tout en s'étant initié de manière ludique à la Sécurité Routière.
- Les responsables des EFV, les animateurs, les initiateurs, les moniteurs présents sont repartis en ayant un support de travail et des idées de séance à promouvoir auprès des jeunes.
- Les résultats de l'épreuve sont les suivants :
 - 1^{ère} place / 49 Martial Ott – La Valette Cyclo ;
 - 2^{ème} place / 49 Paul GUILLOUCHE Kraus – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume ;
 - 3^{ème} place / 49 Louis Sauve – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume.

• Critérium départemental Vtt :

- Nous avons organisé, cette épreuve, le 19 mars 2022 au CREPS de Boulouris. Le CoDep a loué le lieu pour l'événement.
- Nous faisons le même constat que sur les différentes épreuves organisées tout au long de cette année, les différents clubs ne connaissent pas le principe de cette organisation.

À vélo tout est plus beau !

CoDep Cyclotourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard général Brosset - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° : w832001333 - Siret n° : 424 099 943 00021

- L'activité a été une journée découverte pour la plupart des participants. Cet événement a été placé sous le signe de la rencontre et du partage.

Les résultats de l'épreuve sont les suivants :

- Catégorie minime garçon :
 - 1^{ère} place / 31 Alban Briot – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume ;
 - 2^{ème} place / 31 Charles Spielmann – Vélo Randonneur Cantonal ;
 - 3^{ème} place / 31 Hadrien Silveti – La Verdrière Vélo Club Evasion.
- Catégorie minime fille :
 - 1^{ère} place / 2 Lola Milon – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume ;
 - 2^{ème} place Maëlys Sandjivi – La Verdrière Vélo Club Evasion.
- Catégorie cadet garçon :
 - 1^{ère} place / 22 Lucas Derosé – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - 2^{ème} place / 22 Gabriel Sergio – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume ;
 - 3^{ème} place Julien Debosque – Estérel Club Cycliste Adréchois.
- Catégorie cadet fille :
 - 1^{ère} place / 1 Zia Lamirault – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume.

Les différentes épreuves de Critérium départemental se concrétisent par un Critérium Régional. Seuls les 6 premiers jeunes de chaque catégorie sont qualifiés pour participer au critérium régional.

- Critérium régional Vtt :
 - Le Régional a été organisé cette année dans le département du Var sur la commune de Nans les Pins le 02 avril 2022.
 - Le constat est identique au constat départemental, peu de clubs ont été représentés dans chaque département.
 - Nos échanges ont conclu que les autres départements sont peu pourvus d'EFV, et qu'eux aussi sont dans la méconnaissance des principes de ces différentes épreuves.

Pour finir cette année, au niveau National, nous avons participé à la semaine nationale et européenne des jeunes du 09 au 17 juillet à Vesoul. Une délégation Paca, comprenant 42 jeunes du département 83 a participé à ce séjour.

Le séjour a été marqué par des conditions sanitaires COVID difficiles. Nous avons été isolés pour des cas déclarés dans notre CoReg. Malgré cet état de fait, les jeunes et les éducateurs ont pris énormément de plaisir et ont apprécié les rencontres.

Nous avons été représentés sur les critères route et Vtt ainsi que sur le concours national d'éducation routière :

- Les résultats du critérium route sont les suivants :
 - Catégorie minime garçon :
 - 11^{ème} place / 16 Valentin Paris – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - 11^{ème} place / 16 Loïc Ayrat – La Verdrière Vélo Club Evasion.
 - Catégorie cadet garçon :
 - 5^{ème} place / 10 Lucas Derosé – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - 5^{ème} place / 10 Noé Ayrat – La Verdrière Vélo Club Evasion.

• Les résultats du critérium Vtt sont les suivants :

- Catégorie minime garçon :
 - 7^{ème} place / 26 Lorenzo Trouillet – Les Vieux Cochons Seillonnais ;
 - 7^{ème} place / 26 Hadrien Silveti – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - 9^{ème} place / 26 Alban Briot – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume.

À vélo tout est plus beau !

CoDep Cyclotourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard général Brosset - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° : w832001333 - Siret n° : 424 099 943 00021

- Les féminines ont dominé le classement général avec à leur tête Martine Hénon et Colette Gauthier. Cependant, le YTT a eu un seul candidat côté homme avec le président du VSCH, Monsieur Jacques Cellier et aucune candidate pour les féminines.
- 2 grandes manifestations ont dû être annulées à cause de l'interdiction de traverser des domaines privés.
- Les ratios qui permettent d'avantager les petits clubs ont été pris compte tenu des éléments figurant sur le site de la FFCV, tout en excluant les jeunes de moins de 18 ans comme le prévoit le règlement.
- Vous trouverez tous les classements dans les tableaux ci-après :

- Nombre total de cartes vertes reçues et validées (route & Vtt) :

Nb	Clubs	Cartes reçues	Cartes validées
1	ESTEREL CLUB CYCLISTE ADRECHOIS	2	2
2	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	13	13
3	VELO SPORT CYCLO HYEROIS	24	24
	Total	39	39

- Résultats clubs Route :

Clt	Clubs	Points
1	VELO SPORT CYCLO HYEROIS	47453
2	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	36090
3	ESTEREL CLUB CYCLISTE ADRECHOIS	12691

- Résultats clubs Vtt :

Clt	Clubs	Points
1	VELO SPORT CYCLO HYEROIS	170

- Classement club Route selon ratio points/licenciés de plus de 18 ans :

Clt	Clubs	Points	Nb licenciés + 18 ans	Ratio
1	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	36090	15	2406,00
2	VSC HYERES	47623	100	476,23
3	ESTEREL CLUB CYCLISTE ADRECHOIS	12691	41	309,54

- Classement club Vtt selon ratio points/licenciés de plus de 18 ans :

Clt	Clubs	Points	Nb licenciés + 18 ans	Ratio
1	VSC HYERES	170	100	1,70

- Classement individuel hommes Vtt :

Clt	Noms / Prénoms	Clubs	Points
1	CELLIER JACQUES	VELO SPORT CYCLO HYEROIS	170

À vélo tout est plus beau !

CoDep CycloTourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard général Brozet - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° 04932001333 - Site n° 024 099 943 00021

- o Catégorie minime fille :
 - 4^{ème} place / 10 Lola Milon – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume ;
 - 4^{ème} place / 10 Lara Rostren – Union Cycliste et Pédestre Londaïse.
- o Catégorie cadet garçon :
 - 3^{ème} place / 92 Antonin Parsy – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume.
- o Catégorie junior garçon :
 - 8^{ème} place / 18 Joris Briot – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume ;
 - 15^{ème} place / 18 Vincent Grandière – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume.
- Les résultats du concours national d'éducation routière sont les suivants :
 - o 5^{ème} place / 104 Nathan Fernandes – Estérel Club Cycliste Adréchois ;
 - o 13^{ème} place / 104 Baptiste Pin – Vélo Club Farliédols ;
 - o 31^{ème} place / 104 Maxime Crouzevielle – Estérel Club Cycliste Adréchois ;
 - o 41^{ème} place / 104 Thomas Maldant – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - o 61^{ème} place / 104 Florian Bourget – Vélo Club Farliédols ;
 - o 77^{ème} place / 104 Roland Calvo – Vélo Club Nans les Pins la Ste Baume ;
 - o 83^{ème} place / 104 Ruben Tessier-Muller – Union Cycliste et Pédestre Londaïse ;
 - o 87^{ème} place / 104 Leyann Le Guillou – Cro Rois Team ;
 - o 89^{ème} place / 104 Nathan Soulier – Cro Rois Team ;
 - o 91^{ème} place / 104 Anicet Frizzole – Estérel Club Cycliste Adréchois ;
 - o 92^{ème} place / 104 Chloé Derosse – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - o 94^{ème} place / 104 Sasha Collignon – La Verdrière Vélo Club Evasion ;
 - o 97^{ème} place / 104 Adrian Saran – La Valette Cyclo ;
 - o 100^{ème} place / 104 Sylvana Rostren – Union Cycliste et Pédestre Londaïse.

Pour 2023, nous envisageons le même schéma d'organisation en souhaitant mettre en place un « Randuro Jeunes » sur le département.

Notre objectif principal, pour l'année à venir, est de promouvoir les épreuves départementales et par conséquent la dynamique de notre CoDep, en charge de la mise en œuvre des épreuves, afin d'attirer de nouveaux clubs à participer.

Commission technique et calendrier : (Albert Debrachy)

La Coupe randonneur a, cette année, été à minima. Jamais, sans doute depuis sa création, le nombre de cyclotouristes et de clubs a été aussi bas.

39 courageux adhérents à 3 clubs ont participé à cette édition. En 2019, 142 cyclotouristes avaient communiqué leur carte verte par l'intermédiaire de leur club.

En raison de la pandémie, les éditions 2020 et 2021 n'ont pas pu se dérouler. Cette année de reprise a été marquée par 3 événements cumulés qui peuvent expliquer cette forte baisse.

- Tout d'abord, la pandémie qui, vague après vague, continue de perturber nos vies et nos loisirs ;
- Ensuite, la forte canicule des mois de juin à septembre a empêché de se déplacer à vélo sur de longues distances. La majorité des titulaires de cartes vertes reçues ont roulé au printemps et en automne.
- Enfin, le prix de l'énergie qui a aussi perturbé les déplacements.

Malgré toutes ces raisons, nous tenons à remercier les clubs et les cyclotouristes qui ont bien voulu faire vivre cette manifestation :

- Le Vélo Sport Cyclo Hyérois ;
- Le Triple Plateau Gardéen ;
- L'Estérel Club Cyclotouriste Adréchois.

À vélo tout est plus beau !

CoDep CycloTourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard général Brozet - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° 04932001333 - Site n° 024 099 943 00021

- Classement individuel Hommes Route :

Clt	Noms / Prénoms	Clubs	Points
1	GAUTHIER CLAUDY	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	8665
2	DESSERTENNE MICHEL	VELO CYCLO HYEROIS	7903
3	BOURGOIS LAURENT	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	6565
4	MANUELLO JACQUES	VELO CYCLO HYEROIS	5888
5	MESNARD CHRISTIAN	VELO CYCLO HYEROIS	5019
6	BETTONI PHILIPPE	VELO CYCLO HYEROIS	4984
7	CHALUVEAU JEAN-PIERRE	VELO CYCLO HYEROIS	4251
8	MISERY CHARLES	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	3054
9	BANULS ANTOINE	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	2579
10	MENEZ MICHEL	VELO CYCLO HYEROIS	2288
11	CELLIER JACQUES	VELO CYCLO HYEROIS	2179
12	COSTA ERIC	VELO CYCLO HYEROIS	2094
13	COURCOUX SERGE	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	1953
14	POTIER YVES	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	1680
15	DHO JEAN-CHARLES	VELO CYCLO HYEROIS	1491
16	ARAGON JEAN	VELO CYCLO HYEROIS	1460
17	DUMAIS BRUNO	VELO CYCLO HYEROIS	1205
18	BRETWACHER CLAUDE	VELO CYCLO HYEROIS	1202
19	MANCINI ANDRE	VELO CYCLO HYEROIS	1184
20	LE GENTIL CLAUDE	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	947
21	ISNARD LEANDRE	VELO CYCLO HYEROIS	803
22	LANTIERI PAUL	VELO CYCLO HYEROIS	748
23	PREVOST BERNARD	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	696
24	AUBRY JEAN	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	635
25	QUIROS BERNARD	VELO CYCLO HYEROIS	607
26	TOURNELIER PAUL	VELO CYCLO HYEROIS	546
27	DAUMONT CHRISTIAN	VELO CYCLO HYEROIS	455
28	PURSON PHILIPPE	VELO CYCLO HYEROIS	437
29	FONTAINE JEAN-PAUL	VELO CYCLO HYEROIS	430
30	TERRIER MATHIAS	VELO CYCLO HYEROIS	260
31	DEBERNARDY ALBERT	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	233
32	PAUTE ALAIN	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	233
33	MOUILLEC ALAIN	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	185

- Classement individuel femmes Route :

Clt	Noms / Prénoms	Clubs	Points
1	HENON MARTINE	ESTEREL CLUB CYCLOTOURISTE ADRECHOIS	8665
2	GAUTHIER COLETTE	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	7903
3	MARTIN BEATRICE	ESTEREL CLUB CYCLOTOURISTE ADRECHOIS	6565
4	DHO SANDRINE	VELO SPORT CYCLO HYEROIS	5888
5	MANUELLO DOMINIQUE	VELO SPORT CYCLO HYEROIS	5019
6	BETTONI JACQUELINE	VELO SPORT CYCLO HYEROIS	4984

- Classement scratch :

Clt	Noms / Prénoms	Clubs	Points
1	HENON MARTINE	ESTEREL CLUB CYCLOTOURISTE ADRECHOIS	8887
2	GAUTHIER COLETTE	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	8665
3	GAUTHIER CLAUDY	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	8665
4	DESSERTENNE MICHEL	VELO CYCLO HYEROIS	7903
5	BOURGOIS LAURENT	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	6565
6	MANUELLO JACQUES	VELO CYCLO HYEROIS	5888
7	MESNARD CHRISTIAN	VELO CYCLO HYEROIS	5019
8	BETTONI PHILIPPE	VELO CYCLO HYEROIS	4984
9	CHALUVEAU JEAN-PIERRE	VELO CYCLO HYEROIS	4251
10	MARTIN BEATRICE	ESTEREL CLUB CYCLOTOURISTE ADRECHOIS	3804
11	MISERY CHARLES	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	3054
12	BANULS ANTOINE	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	2579
13	CELLIER JACQUES	VELO CYCLO HYEROIS	2349
14	MENEZ MICHEL	VELO CYCLO HYEROIS	2288
15	COSTA ERIC	VELO CYCLO HYEROIS	2094
16	COURCOUX SERGE	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	1953
17	POTIER YVES	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	1680
18	DHO JEAN-CHARLES	VELO CYCLO HYEROIS	1491
19	ARAGON JEAN	VELO CYCLO HYEROIS	1460
20	DUMAIS BRUNO	VELO CYCLO HYEROIS	1205
21	BRETWACHER CLAUDE	VELO CYCLO HYEROIS	1202
22	MANCINI ANDRE	VELO CYCLO HYEROIS	1184
23	LE GENTIL CLAUDE	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	947
24	DHO SANDRINE	VELO CYCLO HYEROIS	853
25	ISNARD LEANDRE	VELO CYCLO HYEROIS	803
26	MANUELLO DOMINIQUE	VELO CYCLO HYEROIS	762
27	LANTIERI PAUL	VELO CYCLO HYEROIS	748
28	PREVOST BERNARD	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	696
29	AUBRY JEAN	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	635
30	QUIROS BERNARD	VELO CYCLO HYEROIS	607
31	TOURNELIER PAUL	VELO CYCLO HYEROIS	546
32	DAUMONT CHRISTIAN	VELO CYCLO HYEROIS	455
33	PURSON PHILIPPE	VELO CYCLO HYEROIS	437
34	FONTAINE JEAN-PAUL	VELO CYCLO HYEROIS	430
35	BETTONI JACQUELINE	VELO CYCLO HYEROIS	404
36	TERRIER MATHIAS	VELO CYCLO HYEROIS	260
37	DEBERNARDY ALBERT	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	233
38	PAUTE ALAIN	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	233
39	MOUILLEC ALAIN	TRIPLE PLATEAU GARDEEN	185

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine édition en espérant que les conditions météorologiques et le prix de l'énergie reviennent à la normale.

Les prix seront décernés lors de la prochaine assemblée générale.

Bonne route et bonne participation à l'édition 2023.

À vélo tout est plus beau !

CoDop Cyclotourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard Général Brosset - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° : w832001333 - Siret n° : 424 099 943 00021

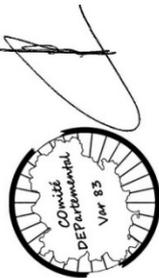
À vélo tout est plus beau !

CoDop Cyclotourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard Général Brosset - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° : w832001333 - Siret n° : 424 099 943 00021

Récompenses

Le président, Monsieur Pierre Poujol, a effectué des demandes de récompenses pour remercier des bénévoles qui s'investissent dans leur structure et dans le fonctionnement de notre CoDep 83. Les récipiendaires seront communiqués à l'assemblée générale.

Monsieur Philippe GREFFE
Secrétaire CoDep Var Cyclotourisme



À vélo tout est plus beau !

CoDep Cyclotourisme du Var - Quartier Bon Rencontre - Boulevard général Brosset - 83200 Toulon
Préfecture du Var n° W832001333 - Siret n° 424 099 943 00021

Rapport du Comité départemental du Vaucluse

N° ASSOCIATION : W842004176 N° SIRET : 435 253 604 00027 CODE APE : 9312 Z

Comité régional Provence Alpes Côte d'Azur de la Fédération française de cyclotourisme
Pavillon des Sports - 3 allée de la Passe Pierre - 13800 ISTRES



Le 1er janvier 2022 n'a pas encore vu la réception des habitués du Trou du Rat se dérouler.

Les services de l'ONF nous ont fait savoir que les lieux n'étaient plus accessibles ni utilisables par nos soins.

Nous avons pris contact avec le responsable de l'association « les Amis des Cèdres » à CABRIERES d'AVIGNON mais il ne nous a pas donné son aval dans les temps impartis pour une bonne organisation de notre réception annuelle du jour de l'an et nous avons préféré abandonner le projet.

Dans la mesure de nos possibilités nous avons assisté à la présentation des vœux des administrations et services que nous sommes amenés à côtoyer tout au long de l'année.

Le manque de membres au bureau du Codep nous oblige à restreindre nos activités.

J'espère que ce problème pourra être réglé ou au moins atténué par l'apport de volontaires en 2023.

Comme en 2020 et 2021, notre assemblée générale s'est déroulée par visio-conférence à l'issue de celle du Comité Régional le samedi 17 février 2022.

Une votation informatique a été organisée par la société Euro-Votes qui a donnée une totale satisfaction et a vu une participation beaucoup plus importante que les années antérieures. Je remercie tous les présidents de clubs pour leur sensibilité à l'égard de notre travail.

En 2023, nous organiserons notre assemblée générale en présence de tous les présidents de clubs.

Les carburants étant de plus en plus coûteux en raison des événements internationaux, nous privilégions notre présence aux événements ne nécessitant pas de déplacements longs.

Néanmoins, nous maintenons notre présence avec nos partenaires des divers comités de pilotage (Haut Delta du Rhône, sud Lubéron, VENTOUX, Gorges du TOULOURENC, NESQUE, CAMARGUE)

COMMISSION JEUNES

Nous sommes à la recherche d'un volontaire pour assumer les charges de Claude KLINGER qui ne peut plus assumer ses responsabilités en raison de graves problèmes de santé.

COMMISSION TOURISME

Je laisse le soin à Claude BOERI de vous présenter le bilan de nos séjours 2022, qui nous ont occasionné quelques déboires financiers après un manquement dû à notre fédération.

Je tiens à remercier la municipalité d'AUBIGNAN pour le prêt, à titre gracieux du véhicule des associations qui nous sert à l'accompagnement des parcours longs durant nos séjours.

COMMISSION SECURITE

Daniel RCLLAND vous expose brièvement les points qui ont été mis en exergue en 2022.

Nous vous transmettons, dès réception, les infos news sécurité de notre Fédération alors « lisez les et surtout mettez-les en pratique ».

GOMMISSION FEMININE

Martine MAURIN, responsable « Féminine » vous présente le bilan de l'année 2022.

FORMATIONS

En cette année 2022, le comité départemental a décidé de privilégier les formations aux gestes de premiers secours en prenant en charge une participation forfaitaire de 20€ pour chaque candidat. Cette action sera de nouveau mise en œuvre en 2023.

Suite à des contacts avec l'organisme de formation INFREP de Carpentras, Angelo MACCANIAN a mis en place une formation théorique et pratique concernant le vélo. Cette formation a été très appréciée et devrait se renouveler en 2023.

Nous vous rappelons que les formations fédérales sont maintenant du ressort du Comité Régional et non plus du Comité Départemental.

*
* *
*

Le 15 décembre 2022, Claude BOERI et moi-même avons eu une réunion avec Monsieur le Maire de BRANTES, dans le cadre de l'organisation de Pâques en Provence 2024. La concentration pascale se déroulera donc à BRANTES le 9 avril 2023.

Je voudrai terminer cette Assemblée Générale 2022 en lançant un nouvel appel à volontaires, car notre Trésorier José ALAZARD et moi-même ne seront plus candidats à un nouveau mandat en 2024. Claude KLINGER a également demandé à être déchargé de ses fonctions de responsable jeunes en raison de ses problèmes de santé.

Il est très probable qu'il en sera de même pour notre secrétaire qui est actuellement confrontée à des soucis de santé importants de ses parents et n'a plus la latitude nécessaire pour exercer sa fonction.

Permettez-moi, bien que nous soyons en février, de vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, une très bonne année 2023.

Le cadre de notre assemblée générale 2024 est à rechercher.



Francis YERNAUX
Président du Comité départemental du Vaucluse

Annexe 1 - Convocation



COMITÉ RÉGIONAL PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ISTRES, le 12 janvier 2023

Madame, Monsieur le(a) Président(e),

Vous êtes cordialement invité(e) à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ REGIONAL PROVENCE ALPES COTE d'AZUR DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

qui se tiendra dans l'amphithéâtre du CREPS d'Aix en Provence
62 Chemin du Viaduc, 13080 Aix-en-Provence

LE SAMEDI 18 FEVRIER 2023

ORDRE DU JOUR

- **Assemblée générale ordinaire**

09H30 - Accueil

- Emargement des feuilles de présence

10H00 - Assemblée Générale Ordinaire

- Annonce du quorum
- Discours d'accueil
- Lecture des rapports (moral, bilan financier, budget prévisionnel)
- Présentation du rapport des censeurs aux comptes
- Remise des récompenses
- Echanges

11H45 - Présentation des résultats des votes

12h00- Pot de l'amitié – Buffet (sous réservation uniquement)

Le Président
Mario Bellini

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME
COMITÉ RÉGIONAL
PACA

Pavillon des sports - Trigance 3
Allée de la Passe Pierre
13800 Istres
paca-presidence@ffvelo.fr
<https://paco.ffvelo.fr>

À vélo tout est plus beau !

Annexe 2 - Formulaire pour question écrite





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



QUESTIONS ECRITES

Dans un souci d'amélioration continue de nos échanges, nous répondrons en priorité aux questions posées par écrit. Les réponses vous seront apportées le samedi 18 février 2023.

Question(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos questions devront nous parvenir avant le **08 janvier 2023, dernier délai.**

Aux adresses suivantes :

Cécile COSTE
12 Résidence Claire
320, Chemin de la Combe
84810 AUBIGNAN
paca-secretaire@ffvelo.fr

ou

Mario BELLINI
13 Avenue Marius Serres
13140 MIRAMAS
paca-presidence@ffvelo.fr

QUESTIONS ECRITES

Annexe 3 - Formulaire candidature





FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME



Comité Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR RÉGIONAL
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
FICHE DE CANDIDATURE

JE SOUSSIGNÉ(E)

Prénom

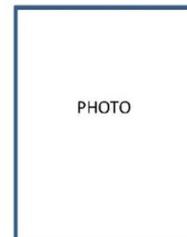
Nom

Année de naissance

Lieu de naissance

Profession

Adresse personnelle



Déclare être candidat(e) pour l'élection des membres du comité directeur régional Provence Alpes Côte d'Azur qui se déroulera le 18 février 2023 à Aix en Provence selon les modalités fixées par le règlement et les statuts du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur de Cyclotourisme.



Je déclare sur l'honneur respecter les conditions définies par le règlement et les statuts du Comité Régional Paca

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Association

N° du club

Comité départemental

13 - Bouches du Rhône

Licencié(e) à la Fédération Française de Cyclotourisme depuis (indiquer l'année de votre 1^{ère} licence)

Licencié(e) au titre des années 2020, 2021 et 2022. Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence.

2020

2021

2022

2. FONCTIONS DIVERSES EXERCÉES AU SEIN DES STRUCTURES (PRÉCISER DATES ET FONCTIONS)

Club

Comité départemental

Comité régional

Fédération et commissions fédérales

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR RÉGIONAL PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
FICHE DE CANDIDATURE

1/2



3. DISTINCTIONS (FÉDÉRALE, MINISTÈRE DES SPORTS ET / OU AUTRES, DATE D'OBTENTION)

4. DIPLÔMES D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF ET / OU FÉDÉRAUX

5. DANS L'HYPOTHÈSE DE VOTRE ÉLECTION

Quelles responsabilités vous engagez-vous à assumer, si elles vous sont confiées ?

Souhaitez-vous faire partie du Bureau ? Si oui, à quel poste ?

non

Au sein de quelle(s) commission(s) voulez-vous travailler ?

6. PROGRAMME

1200 caractères maximum comprenant la ponctuation et les espaces.

Quelles sont les raisons de votre candidature ?

Signature :